



[Le Web](#)



[Les vidéos](#)

AF447 : TROIS ANS ET DEMI PERDUS

TROIS ANS ET DEMI INTENTIONNELLEMENT PERDUS PAR LA VOLONTE DE MAGISTRATS SCIEMMENT HORS-LA-LOI

Un premier collège d'experts judiciaires a remis un rapport technique le 29 juin 2012. Il ne s'est rien passé ensuite jusqu'au 17 avril 2013. A cette date, la juge Zimmermann a rendu une très curieuse ordonnance secrète, dont je n'ai pu avoir connaissance qu'en juin 2014 (pages 20 à 22 du PDF ci-dessous, 2,51 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-dossier-complet-hollande-justice-norbert-jacquet-9-novembre-2015.pdf>

Le rapport de l'expertise secrète confiée à Airbus par cette ordonnance d'avril 2013 a été remis un an plus tard, le 5 mai 2014. Les médias en ont fait les gros titres : « *c'est la faute des pilotes !* » (mention spéciale à David Pujadas). Un très probable non-lieu à intervenir à la fin juin a été annoncé par les médias, l'avocat Alain Jakubowicz félicitant publiquement la juge Zimmermann pour son travail ! Toutefois, ce joli scénario a buté sur un gros obstacle. En effet, ben que n'ayant pas eu connaissance ni de l'ordonnance ni de cette expertise en cours, j'avais **antérieurement** commencé à démontrer que les paramètres techniques du vol (enregistreur FDR), pièce à conviction principale, étaient toujours cachés, en violation de la loi. Un PDF du 11 mars 2014 a récapitulé un ensemble de documents qui le confirment avec éclat (3,05 Mo) :

<http://jacno.com/prov/af447-juge-zimmermann-viole-la-loi-11-mars-2014.pdf>

Dans ces circonstances, on ne pouvait laisser la juge Zimmermann prononcer un non-lieu d'une illégalité criante. Il fallait temporiser. Air France a donc demandé l'annulation du rapport devant la chambre de l'instruction. Les motifs invoqués étaient discutables et laissaient la porte ouverte à toutes les issues, mais l'objectif était uniquement d'**attendre et voir venir** en suspendant l'instruction avant que l'ordonnance de clôture ne soit rendue par la juge Zimmermann. Mais un nouveau pavé est tombé dans la marre. En effet, j'ai pu parallèlement prendre connaissance du chaînon qui me manquait grâce à Christian Roger qui, pour en rajouter dans la charge contre les pilotes, a mis en ligne le rapport concocté par Airbus en suite de l'ordonnance secrète de la juge Zimmermann. Ce rapport reproduit cette ordonnance. J'ai donc diffusé le 6 juin 2014 un PDF qui rendait publique cette « ordonnance Dreyfus » (PDF - 430 Ko) :

<http://jacno.com/prov/af447-ordonnance-secrete-zimmermann-20130417.pdf>

./...

Attendre et voir venir. Depuis cette époque le dossier est resté au fond d'un tiroir. Un an et demi. Depuis un an et demi, la seule activité de la justice a été de me pourchasser pour m'enfermer (mandats d'amener de la juge Gaëlle Beuf entre autres). A l'heure actuelle, je continue également à être recherché par la police à la suite d'un hallucinant « **procès de Moscou** » déclenché par... la juge Zimmermann qui a demandé par écrit mon enfermement (PDF - 500 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/licra-justice-trois-mois-de-prison-ferme-norbert-jacquet-23-aout-2015.pdf>

La chasse à l'homme pour m'enfermer se poursuit actuellement. Il en est ainsi malgré une plainte pour subornation de témoin déposée par des familles de victimes en janvier 2013 (il y a près de trois ans), régulièrement renouvelée. Ces familles ont demandé mon audition comme témoin et sachant dès l'été 2011 (il y a plus de quatre ans). Le bilan de tout cela est une belle caricature (PDF - 453 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-incroyable-norbert-jacquet-11-novembre-2015.pdf>

On vient d'apprendre par les médias, très, très discrètement et avec des commentaires très éloignés de la réalité, que l'ordonnance scélérate de la juge Zimmermann a été annulée avant-hier. Le dossier revient donc à son état du 29 juin 2012. **Trois ans et demi ont été perdus.** La pièce à conviction principale est toujours cachée, en violation de la loi. Des magistrats hors-la-loi continuent à me pourchasser pour m'enfermer. Les familles de victimes continuent à être purement et simplement escroquées et sciemment détruites à petit feu dans ce dossier maintenant parfaitement connu de la Chancellerie et de l'exécutif jusqu'au sommet.

Accessoirement, il apparaît qu'après Boeing et les Américains ce sont maintenant Mitsubishi et les Japonais qui me donnent raison (PDF - 80 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/les-japonais-me-donnent-raison-norbert-jacquet-12-novembre-2015.pdf>

* * *